



ARC-EN-CIEL SAINT-PIRIEST

INFOS ADHÉSION - 2027

ARC-EN-CIEL SAINT-PIRIEST - Maison des Associations - 2 rue de la Cordière 69800 SAINT-PIRIEST
www.aecsp.net www.facebook.com/ArcEnCielStPriest



MAJ du 070726

Catégories d'âges SAISON 2027

Condition,		Catégorie
Si vous êtes né(e) ...	Vous aurez dans l'année civile (2027) de la licence	Vous êtes ...
avant le 01/01/1968	60 ans et +	Senior 3
entre le 01/01/1968 et le 31/12/1987	De 40 à 59 ans	Senior 2
entre le 01/01/1988 et le 31/12/2006	De 21 à 39 ans	Senior 1
entre le 01/01/2007 et le 31/12/2009	18.19 et 20 ans	U21 (ex Junior)
entre le 01/01/2010 et le 31/12/2012	15.16 et 17 ans	U18 (ex Cadet)
entre le 01/01/2013 et le 31/12/2014	13 et 14 ans	U15 (ex Minime)
entre le 01/01/2015 et le 31/12/2016	11 et 12 ans	U13 (ex Benjamin)
après le 01/01/2017	10 ans ou moins	U11 (ex Poussin)

Tarifs 2027 (Montants arrêtés lors de l'Assemblée Générale du 13 février 2026.)

Catégorie	Adhésion Club 2027	Licence Fédérale	Assurance Facultative (*)	TOTAL si prise de l'assurance
Membre dirigeant sans aucune pratique	0 €	48,72 €	0,28 €	49 €
U11 (ex Poussin)	96 €	35,72 €	0,28 €	132 €
U13 à U21 (Jeunes 11 à 20 ans)	96 €	46,72 €	0,28 €	143 €
Adultes Pratique en compétition (tir libre sans cours)	67 €	75,72 €	0,28 €	143 €
Adultes Pratique seule en club (sans cours)	67 €	67,72 €	0,28 €	135 €
Adultes Pratique en compétition (avec cours)	130 €	75,72 €	0,28 €	206 €
Adultes Pratique seule en club (avec cours)	130 €	67,72 €	0,28 €	198 €
Adultes débutants (avec cours obligatoire)	143 €	75,72 €	0,28 €	219 €

(*) Vous pouvez renoncer au bénéfice de cette garantie par écrit à l'aide du formulaire mis en ligne sur le site internet de la F.F.T.A. (procédure obligatoire). Dans ce cas, vous ne pourrez prétendre en cas d'accident à aucun remboursement et aucune indemnité au titre de la garantie accident corporel.

Retraités de l'Ecole de Sport (sur présentation justificatif licence)	- 40 € sur l'adhésion club correspondante au type de pratique
Etudiants (sur présentation carte étudiant)	
Lycéen	- 30 € de réduction possible avec carte PASS REGION
Enfants de 6 à 17 ans bénéficiaire de l' ARS + certains bénéficiaires AEEH + AAH + étudiants boursiers	- 50 € de réduction possible avec PASS SPORT Sur présentation courrier de la CAF

Renseignez-vous également auprès de votre comité d'entreprise qui peut, dans certains cas, participer à la cotisation. Nous acceptons les paiements en plusieurs fois, la rentrée étant une période « difficile » financièrement (3 paiements maximum, d'octobre à décembre).

Certificat médical :

Pour une création ou un renouvellement de licence :

Personnes mineures et personnes majeures :

Il n'est plus nécessaire de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence fédérale sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération.

Il est cependant nécessaire de répondre au questionnaire de santé à réclamer au club avant l'inscription (formulaire fédéral ou CERFA 15699.01).

Vous répondez non à toutes les questions, vous n'avez pas de certificat médical à présenter.

Vous attestez par votre signature sur le formulaire d'inscription ou de renouvellement que vous avez répondu non à toutes les questions et déchargez le club de toute responsabilité médicale.

Vous répondez oui à au moins une question, vous devez présenter un CACI (Certificat médical d'Absence de non Contre Indication) de **moins de six mois** à la date de votre prise de licence

Reprises des cours (Salle de sport Boris Vian - 115 rue du Grisard à Saint-Priest)

- . Pour les loisirs, « perfectionnement » et compétiteurs - à partir du **lundi 07 septembre 2026**, suivant le planning horaire
- . Pour les débutants (adultes et enfants) – à partir du **lundi 07 septembre 2026**, suivant le planning horaire

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Frédéric BARRY au 06.15.20.78.85 ou bureau@aecsp.net

